

APERÇU

■ Stratégie Europe 2020

Lors du séminaire d'ouverture d'EZA qui s'est tenu à la mi-décembre 2010, Armindo Silva, Directeur de la législation sociale et de l'emploi, Dialogue social à la Direction générale de l'Emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, expose les points essentiels de la Stratégie Europe 2020 et explique en quoi elle pourra favoriser le dialogue social *Page 2*

■ 25 ans d'EZA



EZA a fêté son 25e anniversaire lors d'une cérémonie organisée en décembre 2010 à Königswinter en Allemagne *Page 3*

■ Séminaire d'ouverture d'EZA



62 séminaires sont prévus au programme de formation d'EZA pour l'année budgétaire 2011. Thèmes de prédilection : la Stratégie Europe 2020, la lutte contre le chômage des jeunes qui connaît un taux effrayant partout en Europe et la compatibilité encore difficile entre la famille et l'activité professionnelle *Page 4*

EDITORIAL



Chers amis,

Ce à quoi s'opposaient vivement les états membres il y a quelques mois encore est devenu depuis janvier 2011 réalité : la crise de la dette européenne et la prise de conscience qu'il y a nécessité à améliorer sensiblement la coordination des politiques économiques montrent leurs premiers effets. En créant le Semestre européen, il a été mis en place un calendrier devant servir d'instrument de discipline budgétaire. Il est une des premières initiatives du groupe de travail « Gouvernance économique » dirigé par le Président du Conseil européen Herman Van Rompuy. L'UE ne peut certes pas concrètement intervenir dans les budgets nationaux

mais en émettant en amont des conseils stratégiques à l'adresse des états membres, elle est en droit de leur réclamer la présentation de leur programme budgétaire et de formuler des recommandations. Les critères du Pacte de stabilité ne sont pas modifiés. Une surveillance renforcée des politiques nationales pourrait toutefois à terme en améliorer l'efficacité. Quels pourraient en être les retombées de notre point de vue ? Les budgets nationaux vont être contrôlés en terme de réduction de la dette et de réforme des marchés de l'emploi. C'est pourquoi pour nous, représentants des salariés, deux points sont particulièrement importants : protéger en amont les acquis sociaux et empêcher tout autre assouplissement du droit de travail. Pour les citoyens européens, ces domaines ne sont en aucun cas appropriés pour servir de « mécanisme de réglage » de la concurrence.

*Roswitha Gottbehüt
Secrétaire générale*

Nouveau comité directeur d'EZA

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 18 décembre 2010, il a été élu un nouveau comité directeur d'EZA. Le nouveau Président est Bartho Pronk (Pays-Bas) qui prendra ses fonctions le 1er septembre 2011. Son prédécesseur Raf Chanterie restera en poste jusqu'à cette date. Piergiorgio Sciacqua (MCL/EFAL, Italie) a été élu co-président. Voici les noms des nouveaux vice-présidents élus : Janina Švedienė (LDF, Lituanie), Bogdan Hossu (Cartel Alfa/F.N. Coresi, Roumanie), António Matos Cristovão (CIFOTIE, Portugal), Herbert Metzger (CSP, Allemagne), Józef Mozolewski (Solidarność, Pologne) et Antonio Torres Gómez (CST, Espagne). Ont été nommés membres du comité directeur : João Paulo Branco (CFTL, Por-

tugal), Silviu Ispas (IFES, Roumanie), Anton Kokalj (ZD NSi, Slovénie), Sofie Put (Ter Munk, Belgique), Heidi Rabensteiner (AFB, Tyrol du Sud/Italie), Domenech Sesmilo (CEEFT, Espagne), Joseph Thouvenel (CFTC, France), Diane Vella (AZAD, Malte), Robert Weber (LCGB, Luxembourg). Norbert Schnedl (ÖZA, Autriche) est le nouveau trésorier.

Le mandat du nouveau comité directeur s'étend sur quatre ans, une période au cours de laquelle il faudra trouver des solutions responsables permettant de relever les importants défis que pose la représentation des travailleurs en Europe. ■

La stratégie Europe 2020 en mouvement – comment favoriser le dialogue social



De gauche à droite : Armindo Silva, Directeur de la législation sociale et de l'emploi, Dialogue social à la Direction générale de l'Emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, et Raf Chanterie, Président d'EZA, au séminaire d'ouverture d'EZA qui s'est tenu en décembre 2010

C'est dans un contexte extrêmement difficile que l'Union européenne a commencé à élaborer sa stratégie de croissance pour la décennie à venir. La crise qui touche l'économie mondiale depuis 2008 est la pire depuis l'après-guerre. Malgré le succès relatif des mécanismes intégrés de stabilité et des mesures en faveur de l'emploi qui ont contribué à amortir les pertes en revenu et en emploi, le taux de chômage a toutefois atteint un record de 10 % et pour un grand nombre d'états membres, les perspectives d'une reprise conjoncturelle restent encore incertaines.

Nous avons besoin de croissance mais pas de n'importe laquelle. Nous désirons une croissance qui soit plus intelligente (mieux axée sur l'innovation et la recherche), durable (qui consomme moins de ressources naturelles et d'énergie) et socialement plus inclusive, une croissance créatrice d'emplois meilleurs et plus nombreux et contribuant à réduire la pauvreté.

Des enseignements ont été tirés des expériences faites avec la stratégie de Lisbonne. Si nous voulons qu'un plan européen d'aide à la croissance et à l'emploi soit efficace et fructueux, il nous faut de la part des états membres plus d'engagement dans la mise en pratique des réformes requises. Par ailleurs, tous les acteurs concernés doivent plus s'impliquer à l'échelle nationale. Et il nous faut une meilleure coordination entre les différents ressorts politiques.

Ces derniers mois, l'Union a mis en place un nouveau système de gouvernance pour la stratégie Europe 2020. Des objectifs ambitieux ont été fixés sur cinq axes principaux : l'emploi, l'innovation, la formation, l'intégration sociale et le changement climatique/l'énergie. Nous accordons une importance particulière à l'objectif de remonter à 75 % le taux d'emploi, qui est la proportion de personnes exerçant une activité rémunérée parmi celles en âge de travailler, (actuellement de 60 % en Europe) et de réduire de 20 millions le nombre de personnes vivant au seuil de la pauvreté. Il est important également de réduire le taux d'abandon scolaire à 10 %.

Ces objectifs de l'UE seront transposés par tous les États membres dans des objectifs nationaux qui reflètent leur contexte et la situation qui leur est propre. Ceci est le point essentiel de l'implication : les États membres doivent s'impliquer activement pour atteindre leurs objectifs.

Il est maintenant demandé aux états membres d'adapter leurs programmes nationaux de réforme. Il leur faudra expliquer les mesures politiques qui contribueront à réaliser les objectifs nationaux fixés en phase avec les « Lignes directrices intégrées pour la politique de croissance et d'emploi ». Parallèlement, ils présenteront les programmes de stabilité et de convergence qu'ils ont à élaborer dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance. Une nouveauté dans la Stratégie Europe 2020 : les deux axes poli-

tiques les plus importants (la politique structurelle et fiscale) seront coordonnés pour assurer une bien meilleure cohérence.

L'UE surveillera la progression sur trois fronts : facteurs macroéconomiques, réformes favorisant la croissance et finances publiques.

L'Union fixe un cycle politique d'un an (voir encadré p.3).

Les contributions essentielles déterminantes pour le succès de cette stratégie sont à réaliser à l'échelle nationale. L'UE offre un cadre pour les réformes qui sont nécessaires et la Commission apportera son soutien au niveau de l'état membre par différentes initiatives phares telles que Jeunesse en mouvement, la Stratégie pour de nouvelles compétences et de nouveaux emplois ou la Plateforme européenne contre la pauvreté¹.

La stratégie demande également une meilleure participation des différents acteurs et la question est de savoir comment les partenaires sociaux seront impliqués dans le nouveau type de gouvernance. Il existe deux niveaux d'intervention : Au niveau national, les partenaires sociaux devraient être consultés lors de la phase clé de l'élaboration des programmes nationaux. La majorité des états membres pratique déjà ces consultations officielles. Ce dialogue n'est pas toujours facile, notamment dans les pays qui sont confrontés à des processus complexes de consolidation fiscale. Mais leur participation est cruciale pour garantir le plus grand soutien possible dans les réformes qui sont à mettre en œuvre.

Au niveau européen, nous disposons déjà de mécanismes assurant régulièrement une information et une consultation des partenaires sociaux comme le dialogue macroéconomique ou les échanges réguliers avec les instances qui sont responsables de coordonner la politique sociale et la politique de l'emploi. Les partenaires sociaux participent également aux réunions du Conseil portant sur les questions de politique sociale et de l'emploi. Le sommet social tripartite offre l'opportunité aux présidents des organisations patronales et syndicales de rencontrer personnellement le Président du Conseil européen, le Président de la Commission européenne et la Présidence du Conseil. Le dialogue peut toutefois être amélioré

afin d'accorder plus de poids aux contributions des partenaires sociaux. Les réunions sont parfois trop courtes pour permettre un véritable débat. Et leurs calendriers doivent être adaptés pour mieux suivre le nouveau cycle politique. Nous soumettrons des propositions permettant d'améliorer le dialogue social interdisciplinaire à l'échelle européenne, en particulier dans le but d'accorder plus de temps et d'espace aux préparatifs du sommet social tripartite.

Il est ici important de souligner qu'à l'échelle européenne, la qualité du dialogue social dépend de l'efficacité du dialogue social national. C'est pourquoi nous continuerons à travailler pour renforcer

les capacités du dialogue social. Nous nous félicitons qu'EZA associe systématiquement à ses activités des organisations de travailleurs des différents états membres et nous sommes persuadés que ces efforts seront poursuivis à l'avenir.

*Armando Silva, Directeur pour la législation de l'emploi et des affaires sociales, dialogue social
Direction générale pour l'emploi, les affaires sociales et inclusion
Commission européenne*

¹ http://ec.europa.eu/europe2020/tools/flagship-initiatives/index_en.htm

25 ans d'EZA



Robert Schadeck, membre fondateur d'EZA et trésorier d'EZA durant 25 ans, décrit les débuts d'EZA à l'occasion de la cérémonie du 25e anniversaire d'EZA

P our fêter son 25e anniversaire, EZA avait organisé une cérémonie le 17 décembre 2010 à l'hôtel Maritim à Königswinter. Les orateurs officiels étaient Armando Silva, Directeur de la législation sociale et de l'emploi, Dialogue social à la Direction générale de l'Emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, Elmar Brok, MPE et Président de l'UETDC, ainsi que Silke Striezel, Vice-présidente fédérale de la CDA, représentation chrétienne démocrate des salariés en Allemagne.

Une rétrospective sur 25 années d'EZA a témoigné de l'enthousiasme des fondateurs, défendant les valeurs démocrates chrétiennes dans les années mouven-

tées qui précédaient la création du Centre européen pour les travailleurs EZA. Elle a également mis en lumière l'évolution géographique de ce centre qui était constitué au départ de dix centres siégeant tout en Allemagne et au Benelux, rassemble à présent 60 membres à part entière, deux membres associés et six observateurs dans 24 pays européens et représente ainsi l'Europe dans toute son étendue géographique : du Portugal à l'Ouest à la Bulgarie à l'Est, de la Baltique au Nord à Malte au Sud.

Dans le cadre des festivités, il a été pris congé de deux membres fondateurs : Rosa Franzelin-Werth, membre de longue date du conseil d'administration d'EZA,

Europe 2020 : cycle politique annuel

- Janvier : la Commission présente son examen annuel de la croissance (Annual Growth Survey) qui fait état de l'avancement et fixe l'orientation pour l'année à venir (2011). Elle s'accompagne d'un document spécifique sur l'emploi (rapport conjoint sur l'emploi).
- Mars : le Conseil européen du printemps publie des recommandations à destination des états membres se basant sur la discussion des orientations qui ont été proposées.
- Avril : les états membres ont à remettre leurs programmes nationaux de réforme ainsi que leurs programmes de stabilité et de convergence.
- Juin : les Conseils sectoriels ECOFIN (pour le secteur économique) et EPSCO (pour le secteur emploi et affaires sociales) émettent des recommandations politiques à destination des différents états membres qui sont à adopter par le Conseil européen.
- Au deuxième semestre, les états membres fixent définitivement leurs budgets nationaux et les mesures politiques tout en tenant compte des recommandations européennes.
- Le cycle démarre de nouveau en 2012 lorsque la Commission évalue dans quelle mesure les états membres ont pris en compte les lignes directrices européennes.

et Robert Schadeck, trésorier d'EZA depuis la première heure. L'ensemble du réseau EZA leur adresse de vifs remerciements pour leurs 25 années d'engagement.



De gauche à droite : au nom du réseau EZA, le Secrétaire général adjoint d'EZA, Francisco Rivas Gómez, remercie Rosa Franzelin-Werth, membre fondatrice d'EZA et membre du comité directeur d'EZA pendant de longues années, pour ses 25 années d'engagement au service d'EZA

Séminaire d'ouverture d'EZA et activités 2011

Il y a dix ans à Potsdam, les représentants des centres membres d'EZA se rencontraient pour la première fois dans le cadre d'un séminaire d'ouverture dans le but d'échanger des idées sur les nouveaux thèmes et les nouvelles méthodes sur lesquels se basait le travail de formation du dialogue social européen. Depuis, ce tour d'horizon qu'il est fait sur le programme de formation de l'année à venir est devenu une tradition bien établie dans le travail d'EZA. Les 62 séminaires de la prochaine année budgétaire qui va du 1er avril 2011 au 31 mars 2012 étaient les thèmes principaux du dernier séminaire d'ouverture qui s'est tenu mi décembre 2010 dans le centre des travailleurs de Königswinter en Allemagne (AZK). C'est avec un vif intérêt que les participants écoutèrent le discours d'Armindo Silva, Directeur de la législation sociale et de l'emploi, Dialogue social à la Direction générale de l'Emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne. Ce dernier parla de la Stratégie Europe 2020 et de la manière comment les partenaires sociaux du dialogue social peuvent influencer sur sa mise en œuvre.

Dans ses activités de formation des trois prochaines années, EZA se concentrera entre autres sur certains objectifs clés de la Stratégie Europe 2020 qui revêtent une importance particulière pour les organisations syndicales. Dans l'exercice 2011, il est ici d'abord prévu d'examiner l'objectif portant à 75 % le taux d'emploi de la population âgée entre 20 et 64 ans dans le cadre d'un cycle de séminaires. Après un séminaire d'ouverture organisé par Solidarność en mars 2011, la Stratégie Europe 2020 fera l'objet au total de douze projets ; il s'agira entre autres d'une conférence de clôture d'EZA prévue pour février 2012 qui soumettra à une évaluation les conclusions des séminaires précédents. Il y aura également un projet de recherche d'HIVA qui analysera sous une optique scientifique une question capitale aux yeux d'EZA en qualité de réseau d'organisations syndicales socio-chrétiennes : comment créer davantage d'emplois mais aussi des emplois de meilleure qualité.

Deux autres thèmes jouent actuellement un rôle particulièrement important d'un point de vue de travailleurs socio-chrétiens : la lutte contre le chômage des jeunes qui connaît un taux effrayant par-



De gauche à droite : Bartho Pronk, Président d'EZA à partir du 1er septembre 2011, Raf Chanterie, Président d'EZA, et Piergiorgio Sciacqua, Co-président d'EZA

tout en Europe et la compatibilité encore difficile entre la famille et l'activité professionnelle. EZA met en place une coordination de projets sur ces deux questions. Elles ont été débattues lors d'une table ronde entre différents représentants de centres membres dans le cadre du séminaire d'ouverture où se sont également tenues des réunions de travail avec les coordinateurs des projets Marta Jędrych et Michael Schwarz.

Le cycle des cours du programme de formation d'EZA se poursuivra par deux cours de formation destinés aux représentants des salariés au niveau de l'entreprise. Le projet spécifique aux organisations syndicales d'Europe centrale et orientale ne sera plus par contre reconduit cette prochaine année budgétaire ; en effet, son objectif principal de fonder des réseaux d'organisations syndicales permettant de mettre en place des structures et de renforcer le dialogue social a été atteint ces six dernières années depuis le 1er mai 2004 où l'Union européenne a connu le plus grand élargissement de son histoire. Un certain nombre de problèmes actuellement urgents ont été présentés sous forme de courts métrages d'institutions européennes et d'organisations syndicales puis il en a été débattu dans le cadre de la table ronde évoquée plus haut à laquelle pouvait participer tout participant du séminaire. Une manière de pro-

céder qui pourra également inspirer d'autres responsables de projet au cours de l'exercice à venir. ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2
D-53639 Königswinter
Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0
Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22
Courriel : eza@eza.org
www.eza.org

Rédaction

Roswitha Gottbehüt (responsable),
Matthias Homey, Francisco Rivas
Gómez, Michael Schwarz, Victoria
Znined

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen
Courriel: helladesign@web.de

Photos

EZA

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée
avec l'aide financière de
l'Union européenne.